



POST TENEBRAS LVX

## EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

du 24 mai 1946

# Le Conseil d'Etat

vu la lettre du Conseil administratif de la Ville de Genève adressée au Département des travaux publics en date du 2 avril 1946, dans laquelle l'association suisse des inventeurs et des industries novatrices propose de donner le nom de "René Thury" à une artère de notre ville ;

vu la lettre du Service des Archives d'Etat en date du 6 avril 1946 nous suggérant de débaptiser le chemin des Chalets dans le quartier de Champel et de lui donner le nom de "chemin Thury" ;

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la Ville de Genève en date du 23 avril 1946 ;

vu le règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931 ;

## ARRÊTÉ :

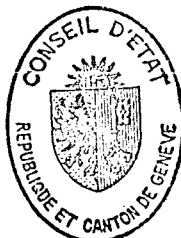
De donner le nom de "chemin Thury" à l'actuel chemin des Chalets en souvenir de la famille Thury ;

- 1) René Thury, grand ingénieur et inventeur genevois, collaborateur du grand Edison, fit de nombreuses découvertes et inventions dans le domaine de l'électricité et autres ;
- 2) Jean-Marc - Antoine Thury, son père, 1822-1905, professeur de botanique à l'Université de Genève et naturaliste très connu.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur dès le 1er juillet 1946.

Communiqué à :

Travaux 7 ex.  
 Sautier 1 ex.  
 Archives 1 ex.  
 Ville de Genève 1 ex.



Certifié conforme  
 Le Chancelier :

*A. Combel*